



SCHWEIZERISCHE BOTSCHAFT
IN MALAYSIA

KUALA LUMPUR, le 3 janvier 1975
P. O. Box 2008

Ref.: 461.2 - RO/nf

ad: B.3412 Malaisie
BFA/Lt

A la Direction du droit international
du Département politique fédéral

3003 B e r n e

Signature de l'Accord entre
la Suisse et la Malaisie pour
éviter les doubles impositions,
le 30 décembre 1974, à Kuala Lumpur

an	BH 48								
Datum	31. 1. 75								
Visa	S								
EPD		07.3175						-9	
Ref.	S.B. 34. 12. Malaisie. 0.								

Monsieur l'Ambassadeur,

Faisant suite à ma lettre du 2 janvier 1975 vous transmettant l'Accord en question, je vous informe de ce qui suit:

Après diverses interventions de ma part, notamment, auprès de Datuk Ahmad Zainal, Député Secrétaire général au Ministère des affaires étrangères, affaires économiques et de Tun Tan Siew Sin, ancien Ministre des Finances, Conseiller du Gouvernement Malaisien, les difficultés furent les une après les autres surmontées. A cet égard, je vous signale celle survenue en dernière heure. Elle concernait le protocole de négociations, signé le 7 mars 1973, à Berne, pièce que la Trésorerie malaisienne voulait annexer à l'Accord, malgré l'avis contraire du Ministère des affaires étrangères. Finalement, les Malaisiens se mirent d'accord et décidèrent de ne pas la joindre.

En ce qui me concerne, n'ayant pas reçu le texte allemand de ce protocole, je considèrerai cela comme une instruction de votre part de ne pas le faire figurer.

Connaissant la lenteur des Services administratifs malaisiens, je ne formulai aucune objection à ce sujet, de crainte de voir la conclusion de cet Accord, repoussée de plusieurs semaines ou même de plusieurs mois.

A ce propos, je vous signale que divers pays, dont les USA, sont sur la liste d'attente depuis longtemps. La République Fédérale d'Allemagne attend la conclusion de cette Convention depuis plus de deux ans.

Comme l'annonçait mon télégramme du 30 décembre 1974, l'Accord a été signé le même jour, à 10 h. du matin, heure locale, en présence d'une cinquantaine de personnes, dont les directeurs généraux de quelques Ministères, entre autres de celui de l'Industrie et du commerce, et du directeur de la Trésorerie Nationale, de hauts fonctionnaires du Ministère des affaires étrangères, comprenant Datuk Ahmad Zainal, et d'une vingtaine de journalistes de la presse écrite et parlée, et de la Télévision.

Après les discours des signataires, discours enregistrés sur bandes pour la Radio malaisienne, le Ministre-adjoint des finances ouvrit une longue discussion avec le soussigné, à propos des échanges commerciaux entre les deux pays.

Le Ministre mentionna que la balance de ces échanges était nettement en faveur de la Suisse. Je rétorquai que les importations par la Suisse de l'étain et du caoutchouc, via Londres et Singapour, n'étaient pas comprises dans les chiffres cités. Je l'informai de la mise à disposition par l'Ambassade d'une petite brochure intitulée "How to export to Switzerland" éditée par l'Office d'expansion commerciale à Lausanne et Zurich.

Cela amena la conversation sur le Comptoir suisse de Lausanne. Le Ministre et son entourage semblèrent vivement intéressés à la participation éventuelle de la Malaisie à notre Foire nationale d'automne. Il laissa entendre, qu'en ce cas, son pays devrait être représenté par une forte délégation, comprenant le Ministre de l'industrie et du commerce ou même du Député Premier Ministre. Il ajouta que la Malaisie avait eu une expérience semblable avec la France, il y a une dizaine d'années et que les deux pays en récoltaient maintenant les fruits. Il cita les accords très importants signés récemment entre la Malaisie et la France, au sujet de la livraison par cette dernière de cinq bateaux citernes pour le prix global d'un milliard six cent quarante millions de dollars malaisiens.

En terminant le Ministre déclara textuellement: "Dites à vos industrielles que la Malaisie a besoin du "know how" suisse, qu'elle souhaite l'implantation d'une ou deux fabriques de montres suisses pour concurrencer l'industrie horlogère japonaise en Malaisie; l'installation, à plus ou moins brève échéance, d'une Agence bancaire suisse, en attendant la venue à Kuala Lumpur d'une banque suisse." Le Ministre poursuivit en ces termes: "Sachez que le temps, où la Malaisie donnait la priorité à la Grande-Bretagne et négligeait le Continent européen pour les affaires économiques, est révolu."

La discussion dura une heure environ. La presse malaisienne en langue anglaise, tamil et chinoise commentèrent abondamment l'évènement.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chargé d'affaires a.i. de Suisse



(R. Rossier)

Copies pour information: au Service économique et financier
du DPF

à la Division du commerce du DFEP

à l'Office suisse d'expansion
commerciale, Lausanne

à l'Office suisse d'expansion
commerciale, Zurich

à Monsieur Marc A. Muret, Directeur
général du Comptoir Suisse, Lausanne

à la Fédération horlogère suisse,
Bienne